

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **VISU2MC** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

[Introduction](#)

VISU2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce master de spécialisation entrecroise les apports de l'Histoire de l'art et des Sciences de l'information et de la communication. Dans un monde où l'image sous ses formes multiples occupe une place centrale, ce programme entend répondre à de réels besoins en termes de formation à l'analyse des images et de compréhension des enjeux de fascination et de craintes suscitées par celles-ci. Il a pour ambition de rapprocher les perspectives historiques et contemporaines avec une attention portée à tous les médiums iconiques (peinture, estampe, photographie, cinéma, télévision, bande dessinée, image numérique, ...) ainsi que par une volonté de décloisonner l'approche traditionnellement séparée de chacun de ces médiums.

Votre profil

- Vous êtes passionné.e par toutes les questions relatives à la place de l'image, sous toutes ses formes, dans nos sociétés du présent comme du passé.
- Vous êtes intéressé.e par une formation de pointe dans l'analyse de l'image et du visuel, grâce à des méthodes issues de l'histoire de l'art, des sciences de l'information et de la communication, comme de l'anthropologie et de la sociologie.
- Vous souhaitez redonner une profondeur de champ historique aux problématiques actuelles liées aux pouvoirs des images.
- Vous avez le projet de mettre ces connaissances et ces méthodes à profit dans un projet professionnel lié aux secteurs muséal, patrimonial, culturel, médiatique...

Votre futur job

Nos diplômé-e-s trouveront un emploi dans les domaines suivants :

- Enseignement
- Communication événementielle et culturelle
- Médiation muséale et culturelle
- Transmédia
- Recherche

Votre programme

Le programme se compose :

- d'un **tronc commun** de 45 crédits constitué d'un travail de fin d'études, d'un séminaire destiné à favoriser une approche dynamique et créative du rapport à l'image et de matières communes ;
- de **4 options** au choix (15 crédits) permettant à l'étudiant de spécialiser davantage son regard.

Deux options sont plus professionnalisantes : l'une centrée sur la médiation muséale (sur le site de Louvain-la-Neuve), l'autre sur la communication événementielle (sur le site de l'UCLouvain-Mons). La troisième option, organisée avec la KU Leuven, vise quant à elle à développer une approche critique du film et de la photographie. La quatrième option invite l'étudiant à réfléchir de manière critique et créative sur les changements profonds apportés par le numérique dans tous les domaines de la vie et dans les disciplines universitaires.

Ces 15 crédits peuvent également être choisis parmi les cours de ces 4 options.

VISU2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique, c'est-à-dire poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions visuelles passées et présentes, tel est l'objectif principal que le diplômé de master de spécialisation interfacultaire en cultures visuelles est appelé à atteindre. Ainsi, au terme de son cursus de 60 crédits, l'étudiant aura acquis une maîtrise active et intégrée d'un corpus de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines de la communication visuelle et de l'histoire des images.

Il pourra étudier et analyser une image ou un corpus d'images (quel que soit le médium), une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de la communication et de l'histoire de l'art tout en aiguisant son regard critique.

Il pourra mener un travail de recherche original et personnel brassant une quantité importante et diversifiée d'informations selon une démarche systématique et rigoureuse ; fera preuve d'une capacité d'autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

Ainsi, ce master vise à former des acteurs ouverts sur le monde culturel et socioprofessionnel, essentiellement dans ses dimensions visuelles, capables de s'y intégrer avec facilité et efficacité.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique : Poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions visuelles passées et présentes.

1.1. Être un citoyen actif conscient des enjeux actuels liés aux productions visuelles en les replaçant dans un réseau socioculturel et historique complexe ;

1.2. Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique sur des productions visuelles à travers une grande diversité de médiums (cinéma, télévision, vidéo, photographie, peinture, sculpture, gravure...) ;

1.3. Penser et agir dans la multi- et l'interdisciplinarité en s'ouvrant à d'autres cadres conceptuels et méthodologiques en vue non seulement d'engranger des connaissances mais d'être capable de construire soi-même ce savoir.

2. Maîtriser des savoirs : Maîtriser de manière active et intégrée un corpus de savoirs disciplinaires (histoire de l'art, anthropologie de l'image, sémiologie, sociologie, narratologie, études culturelles...) et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les domaines de la communication visuelle et de l'iconologie.

2.1. Maîtriser un socle de savoirs dans les domaines de la communication et de l'histoire de l'art ;

2.2. Maîtriser des savoirs spécialisés dans des domaines encore plus spécifiques (visual studies, iconologie, anthropologie du visuel, sémiologie...);

2.3. Articuler et confronter des savoirs issus de disciplines connexes (histoire, anthropologie, sociologie, etc.) ;

2.4. À partir des savoirs acquis, contribuer au développement de nouveaux savoirs dans le domaine des études sur les cultures visuelles.

3. Appliquer les méthodologies disciplinaires : Étudier et analyser une image ou un corpus d'images, une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de la communication et de l'histoire de l'art.

3.1. Étudier une image ou un corpus d'images, tous médiums confondus, à travers une analyse technologique, sémiologique, anthropologique, iconologique... ;

3.2. Être capable de les resituer dans leur contexte historique et socioculturel, d'en comprendre les interactions et les enjeux ;

3.3. Réfléchir à l'apport de nouvelles méthodes et faire évoluer ces méthodes dans un souci d'adaptation aux situations concrètes et diverses.

4. Effectuer une recherche en appliquant une démarche scientifique : Mener à bien un travail de recherche original et personnel brassant une quantité importante et diversifiée d'informations selon une démarche systématique et rigoureuse.

4.1. Construire et traiter des problématiques spécifiques autour d'un sujet donné. Faire preuve d'un raisonnement clair et structuré en appliquant, et en adaptant, si nécessaire, des cadres conceptuels donnés ;

Option Photography and Film [15.0]

-
-

⌘ LEPL2210

Ethics and ICT

Axel Gosseries
Olivier Pereira

📅 [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
> *Facilités pour suivre le cours en français*



Cours au choix [15.0]

L'étudiant choisit 15 crédits parmi les cours des quatre options. Il est également possible, en accord avec le [secrétaire de jury](#), de prendre maximum un cours d'un autre programme.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

- Soit d'un titre ou grade étranger reconnu équivalent par la Communauté française de Belgique à l'un de ceux mentionnés ci-dessus.

Pour les titulaires de tout autre diplôme, belge ou étranger, l'admission se fait **sur dossier** ; pour autant que les candidat-es puissent se prévaloir d'une expérience personnelle ou professionnelle et/ou de résultats académiques antérieurs jugés suffisants par la commission d'admission, en vertu d'une décision de cette dernière et aux conditions complémentaires qu'elle fixe, les candidat-es titulaires :

- Soit d'un grade académique de master autre que ceux mentionnés ci-dessus, délivré en Communauté française ou en Communauté flamande de Belgique ;
- Soit d'un grade académique de deuxième cycle correspondant à l'un des grades précités délivré en Communauté française de Belgique en vertu des dispositions antérieures au décret du 31 mars 2004 ;
- Soit d'un titre ou grade étranger jugé comparable à l'un de ceux mentionnés ci-dessus et valorisé pour au moins 240 crédits par la commission d'admission.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#) .

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de l'Université justifiant un enseignement en français peut être acceptée.

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : **DEL F** ou **TCF**.

3° Aucune valorisation de crédits (dispense) ne sera accordée pour un cours ayant mené à l'obtention d'un grade précédent.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](#)

Les candidat-es qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience professionnelle ou personnelle significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au Master de spécialisation en études de genre sur la base d'une procédure d'admission individualisée aux conditions fixées par l'art. 119 du décret du 7 novembre 2013.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Lors de la procédure d'évaluation (dossier VAE et entretien), le jury vérifie si les aptitudes et connaissances du ou de la candidat-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 4 années d'études supérieures** (équivalant à 240 crédits européens), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme hors Belgique**:
 - **moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour l'ensemble du cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
 - **attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir [les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat-es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Pas de possibilité de séjour Erasmus dans le cadre de ce master.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme